



# ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS FEVRIER 2021 ENFANTS DE 3 A 14 ANS

(âge minimum : moins de 3 ans à condition d'avoir déjà été scolarisé  
âge maximum : moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> jour du centre)

**Il aura lieu du LUNDI 22 au VENDREDI 26 FEVRIER 2021 de 9h à 17h  
(Garderie possible de 7h à 9h et de 17h à 18h45)**

L'inscription à l'accueil des mineurs est obligatoire pour **toute la journée avec repas**, et porte **au minimum sur 4 journées** par semaine, toute absence non justifiée par un certificat médical déposé dans les 48 heures sera facturée.

Les enfants auront des animations sur place (sport, jeux, déguisements, travaux manuels, etc...), ainsi qu'une sortie sous réserve des protocoles sanitaires.

**TROUSSEAU NÉCESSAIRE ET OBLIGATOIRE :** 1 sac à dos, 1 vêtement de pluie, 1 pull-over, 1 tenue de rechange (1 slip ou culotte, 1 pantalon, 1 paire de chaussettes, 1 t-shirt), 1 paire de baskets (pour la salle de sport).

Les tarifs sont les suivants :

PRIX DE LA JOURNEE (Y COMPRIS LE REPAS DU MIDI ET LE GOUTER)					
Quotient familial calculé sur revenus imposables (déclaration 2020 sur revenus 2019)	inférieurs ou égal à 700 €	Entre 701 et 839 €	Entre 840 et 1 160 €	Supérieurs ou égal à 1 161 €	Extérieurs
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant	8,50 €	9,90 €	11,40 €	11,80 €	13,30 €
3 <sup>ème</sup> enfant	7,10 €	8,60 €	10,10 €	10,90 €	13,30 €

PRIX DU QUART D'HEURE DE GARDERIE				
Quotient familial calculé sur revenus imposables (déclaration 2020 sur revenus 2019)	inférieur ou égal à 700 €	Entre 701 et 839 €	Entre 840 et 1 160 €	Supérieur ou égal à 1 161 €
Par enfant	0,40 €	0,50 €	0,55 €	0,60 €

**L'inscription se fait**, comme pour la cantine, **par le portail famille** mis en place par la mairie (<https://notreportail.fr> avec une préconisation à Firefox comme navigateur).

N'oubliez pas de compléter la fiche sanitaire sur la fiche de vos enfants.

Les familles qui n'auraient pas encore de compte sur ce portail famille sont invitées à prendre contact au plus vite avec la mairie au 03.27.21.45.45 pour y remédier.

**ATTENTION CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 07/02/2021.**



\*\*\*\*\*

**Avez-vous besoin d'une attestation de présence ?                      OUI                      NON**

Si OUI et si cette attestation doit être remplie sur un imprimé spécifique, nous le donner au plus tard le 1<sup>er</sup> jour de l'Accueil collectif de mineurs.

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

A déposer dans la boîte aux lettres « Angélique » (devant la grille rouge entre la poste et la mairie)